



à Madame Odile Saugues, députée du Puy de Dôme
à Madame Christine Pires Beaune, députée du Puy de Dôme
à Madame Danielle Auroi, députée du Puy de Dôme
à Monsieur Jean-Paul Bacquet, député du Puy de Dôme
à Monsieur André Chassaigne, député du Puy de Dôme
à Monsieur Guy Chambefort, député de l'Allier
à Monsieur Bernard Lesterlin, député de l'Allier
à Monsieur Alain Calmette, député du Cantal
à Monsieur Alain Marleix, député du Cantal
à Monsieur Laurent Wauquiez, député de la Haute-Loire
à Monsieur Jean-Pierre Vigier, député de la Haute-Loire

Madame, Monsieur,

Permettez-nous d'attirer votre attention, **pendant les débats parlementaires sur la réforme du collège « Mieux apprendre, pour mieux réussir », sur l'ampleur des menaces qui pèsent sur les disciplines latin et grec** que nous avons pour mission d'enseigner et dont nous sommes convaincus de la valeur formatrice, sur les plans tant intellectuel que civique, pour tous les jeunes de notre pays.

Telle qu'elle se présente actuellement, la réforme semble **faire disparaître au collège les heures pleines de latin**, pour qu'elles **se diluent en « projets » dans des E.P.I.** (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) ou soient **saupoudrées dans les programmes de français**. Certes cette dernière initiative est réjouissante et les professeurs de Lettres Classiques ne manquaient déjà pas d'enseigner le français de cette manière. Mais tous les professeurs de Lettres Modernes pourront-ils –et voudront-ils - enseigner les cultures latine et grecque s'ils ne les ont jamais étudiées ? Cela ne s'improvise pas, et il faut de longues heures devant les textes antiques pour ensuite pouvoir en enseigner l'esprit.

Notre démarche ne se veut pas strictement corporatiste mais politique, au sens étymologique du terme, puisqu'elle concerne la formation des futurs citoyens dans un monde qui ne saurait renier ses racines. Nous sommes très inquiets devant un « préformatage » des esprits et une forme de reniement des études humanistes qui ont pourtant formé des générations de femmes et d'hommes aux parcours professionnels les plus divers.

Nous avons une foi profonde dans la valeur de nos matières et dans l'importance de les laisser ouvertes à l'ensemble des élèves, indépendamment d'un parcours prédéfini. **C'est pourquoi nous demandons que la réforme leur accorde une place plus solide et plus pérenne.**

. Etudier le latin et le grec permet d'acquérir :

- **une formation de l'esprit et une maîtrise des cadres logiques et grammaticaux du langage** qui favorisent le maniement de la langue française, dont Mme la Ministre ne cesse, à juste titre, de souligner l'importance d'une bonne maîtrise, et l'apprentissage des langues vivantes
- l'ambition de posséder un véritable esprit scientifique et philosophique, sans avoir à abandonner les richesses d'une culture littéraire authentique, complète et fine
- **un héritage culturel européen**, base des liens les plus profonds qui unissent entre eux tous les peuples du continent et que nous partageons avec ceux de tout le pourtour méditerranéen – ce qui mérite d'être souligné à l'heure de la construction de l'Union Méditerranéenne-, et un complément culturel inséparable de la francophonie, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Europe
- **des connaissances qui complètent ou affinent naturellement celles acquises pendant d'autres cours** (français, philosophie, histoire, éducation civique, langues vivantes, éducation artistique ou même sciences)
- les conditions, offertes à **tous**, d'une **bonne intégration par la formation** : l'étude d'une langue ancienne permet à chacun, sans distinction d'origine sociale ou culturelle, d'accéder à une culture élevée, ce qui fait de nos disciplines un instrument essentiel de la « démocratisation du savoir » dont parle Mme la Ministre
- les moyens d'une réflexion progressive, adaptée au développement intellectuel des jeunes, conduisant à la découverte de la pensée philosophique ainsi qu'à la formation du jugement critique
- une formation civique et morale, à l'école citoyenne des « inventeurs » de la démocratie et de ses valeurs ; c'est ce qu'a bien compris une école comme Sciences Po, qui offre à ses étudiants la possibilité d'étudier le latin
- un attachement à la poursuite d'une vérité qui se défie des modes et des sophismes et qui constitue la base d'**une véritable liberté et de l'émancipation du citoyen** dans un monde envahi par les sortilèges de l'image et les frayeurs de l'intégrisme.

Toutes les autres matières apportent, chacune à sa manière, une partie des bienfaits évoqués ci-dessus, mais l'indéniable utilité de l'étude des langues anciennes réside dans sa capacité à les procurer tous conjointement. **La possibilité d'étudier véritablement les langues anciennes devrait donc rester effectivement ouverte à tous les jeunes de notre pays quel que soit leur parcours scolaire, dans les collèges et les lycées, pour le profit bien compris de chacun et de la cité dans son ensemble. Ne nous contentons pas d'un saupoudrage « d'éléments antiques sur les cours de français ».**

L'avenir dépendant de vos décisions, j'espère vous avoir convaincu(e) et vous demande de bien vouloir intervenir en la faveur de nos matières lors des débats parlementaires ; en vous remerciant de l'attention que vous pourrez accorder à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Madame la députée, Monsieur le député, l'expression de notre très déférente considération.

Pour l'ARELACler
La présidente,
Emmanuelle Lachaume

